

# 第五章 第一回萬國平和會議ノ開會

九八 明治三十二年五月七日

有賀委員ヨリ  
青木外務大臣宛

萬國平和會議開會情況通知ノ件

千八百九十九年ラヘー萬國會議報道第一回

五月十七日ホテル、ベルヴェーニ於テ

有賀長雄

## ○會議ノ名稱

今般ノ會議ハ日本ニ於テモ歐米各國ニ於テモ思ヒヌタノ名稱ヲ附シ居リ候コトナレトモ孰レモ其當ヲ得タルモノニ非ス、最モ普通ニハ平和會議ト申候ヘ共是レ固ヨリ公然ノ名稱ニ非ス、又決シテ露帝提議ノ趣旨ニ合ヘルモノト謂ヒ難シ、何トナレハ露國ハ兩度ノ回章ニ於テ戰爭ヲ廢止スルノ議ハ更ニ見エス候ヘハ也、之ニ次テ広ク用ヒラレタルハ解兵會議又ハ弭兵會議 Désarmement ノ名稱ナリ、即チ各國現在ノ軍備ヲ解クノ意ナリ、是レ亦露國政府ノ此會議ヲ發起シタル趣意ニ相違致居候即チ發議ノ要旨ハ単ニ現在以上ニ擴張セス、而シテ他日更ニ縮少スルノ方法アラハ講究スベシト云フニアリテ直チニ各國現在ノ軍備ヲ解クコト

ヲ目的トスルモノニ御座ナク候ヘバナリ要スルニ初メヨリ會議ノ目的ヲ一定シ難キヲ以テ露國政府ハ態サト一定ノ名稱ヲ附セサリシ次第ニ有之然レトモ會議ノ地既ニラヘイ府ト一定シタル上ハ古來ノ慣例ニ倣ヒ千八百九十九年ラヘー萬國會議ト稱呼スルコト勿論ノ儀ト奉存候(但シ此ノ後會議ノ決議ヲ以テ平和會議ト稱スルニ至レハ格別ナリ)

## ○會議ノ場所

明日ヨリ全世界ノ指目スル所タル會議ヲ開クヘキ場所ハ当地ノ有名ナル旧跡ノ一ニシテ其歴史及其光景ノ善ク會議ノ目的ニ合ヘルハ一般ニ好評ヲ得タリ処ハホスシム園内ニ在リテ市ノ中心ヲ隔ツ二十分時行程ナリ館ハ林中ノ家「ホイ、テン、ボスシ」ト稱シ王祖オレンヂ公フレデリック、ヘンリーノ妃プリンセス、アマリーカ公薨去ノ後千九百四十七年ヲ以テ其紀念之為メ建築セシ所トス

フレデリック、ヘンリーハ歐洲三十年戰役ノ名將ニシテ武ニ居テ文ヲ忘レズ常ニ平和ノ克復ニ尽力シ不幸ニシテウエストフェリヤノ講和ヲ見ルニ至ラスシテ死ス中央ノ「オラ

ニエン、ザール」ト稱スル一室ハ即チ今回ノ議事室ニ當テラレ甚タ濶大ナラスト雖モ能ク百二十人ヲ容ルヘク正面ニ

段ヲ設ケテ議長席ヲ造リ之ニ向テ一百九名ノ議員席ヲ設ケ別ニ円卓ヲ置キテ書記速記者等十二名ノ坐ヲ設ケタリ室内ノ装置ハ簡單ヲ極メ椅卓ヲ被フニ緑絨ヲ以テシタルハ平和ニ形トリタルモノト知ルヘシ四壁ノ絵画ハ皆ルーベン派ノ名作ニシテフレデリック、ヘンリー公ノ伝記ヲ画キ公ノ偉功ニ因リ干戈息ミ四民其緒ニ安シ其業ヲ樂ム様ヲ写シ觀ル者ヲシテ自然ニ平和ノ尊キヲ感セシム

中央ニ高サ二丈七尺幅二丈四尺ノ巨画アリオレンヂ公金ノ凱旋車ニ駕シ「パラス」「マルキュリー」ノ二神其馬ヲ曳キ総テ大戦勝ノ景色瀾滿タル背面ニ骸骨ノ公ニ近ヨラムトシテ兵勇ノ障ル所ト為レルヲ画キタルハ何等ノ寓意ソヤ空中ニ白衣ノ天女相對シ飄然トシテ公ヲ守ルハ平和ノ神女ナルヘシ前後ニ數個ノ天童アリ「勝利之權在平和」ノ拉甸文字ヲ弄シ其或ハ金銀珠玉ヲ弄フハ富貴ノ平和ニ因リ生スルヲ意味シ權衡及羅針器ヲ弄スルハ通商航海ノ平和ニ因リ盛ナルヲ意味シ其他、文芸、工術、理学等ノ標識ヲ弄ヘリ(筆者ゼヤク、シヨルテン)各國ノ全權ヲシテ目前ニ戰爭ノ慘

情ト平和ノ慶福トヲ觀テ以テ軍備擴張ノ休止ヲ議セシメントス趣向妙ヲ得タリ  
館ノ兩翼ハ後年ノ増築ニ係ルト謂フ右翼ノ三室ヲ以テ委員室ニ充ツ各室ニ二十六座ヲ具ヘリ其一室ハ所謂日本室ニシテ徳川氏時代ノ日本古物ヲ陳列シ他ノ一室ハ支那室ニシテ支那ノ古物ヲ陳列ス又別ニ全會委員室ヲ設ケタリ而シテ樓上ニハ休息室ヲ設ケ茶菓ヲ備フル等用意周到ナリ  
庭園ハ苑卉春日ニ笑ヒ青緑泉水ニ映シ別ニ一乾坤ヲ為ス歩ヲ此処ニ移ス者誰レカ人世ノ長ニ平和ナランコトヲ思ハサランヤ

## ○参列ノ各国

初メ露國政府ヨリ回章ヲ發シタルハ聖比得堡ニ外交官ヲ駐在セシムル列國ニ限ルト雖モ和蘭政府ヨリ招状ヲ發シ之ニ応シテ全權委員ヲ派出シタルハ左ノ二十六國ナリ(順序ハ例ノ通り國名ヲ仏文ニテ綴リタルABCノ順ナリ)

- 独逸○合衆國○埃太利匈牙利○白耳義○清國○丁抹○西班牙○仏蘭西○大不利顛及愛蘭○希臘○伊太利○日本○ルクセンブル○墨西哥○モンテネグロ○和蘭○波斯○葡萄牙○ルーマニー○露西亜○塞耳比○暹羅○瑞典及諸威○瑞西○土耳其格○ブルガリヤ

最初配布ノ列國全權名簿ニハブルガリヤヲ白耳義ノ次ニ置キアリシカ、後ニ配布ノ分ニハ之ヲ土耳其格ノ後ニ移シタルリ、是レ土耳其格全權ノ故障ヲ容レタルニ因ルト風聞ス即チブルガリヤハ實際ニ於テ外交内政トモ獨立スト雖モ名目上尙ホ土耳其格ノ屬國タレハナリ。法律上ヨリ論スレバブルガリヤハ萬國會ニ於テ投票權ヲ有セサル筈ナレドモ實際ニ於テ此ノ權利ヲ与ヘラレタルハ全ク露國ノ推挙ニ因ルモノト知ルヘシモ但シブルガリヤノ地位ハ尙ホ此ノ後ニ變化アル之ニ反シ氣ノ毒ナルハ羅馬法王ナリ代々ノ法王ガ世界平和ノ為メニ尽力セルハ一朝一夕ニ非ス又其ノ列強ノ要請ニ因リ中裁々判者ト為リタルヲ既ニ一回ノミナラス然ルニ外交時報第十四号ノ記事ニ述ヘタル如ク伊太利王國トノ關係ヨリシテ今回ノ會議ニ全權委員ヲ派出スル事ヲ得ス因テ其ノ不平ヲ示ス為メ去ル十五日ヲ以テラヘイ駐在ノ法王使節タルナスシニ引揚ヲ命シタリ是レ法王カ露帝ニ贊成スルノ意ヲ引キタルヲ意味スルモノニシテ今後多少ノ障得ト成ラサルヲ得ス

尙又墨西哥ヲ除ク外總テ南亞米利加ノ各獨立國ヲ招集ノ列ニ加ヘサリシハ一奇事ニシテ何人モ其理由ヲ解スルニ苦シメリ之ニ反シ北米合衆國ノ參列ハ一般ニ同國カ歐洲外交ノラード法料大学教授ヴェ、イロコヴィッチヲ出クセリ、獨リ英吉利ノミ國法學者ヲ委員ニ加ヘサルハ大ニ理由ノ存スルコトナリ、幸ニシテ我カ日本ノ全權中ニハ本野博士存スルアリ、固ヨリ遺憾ナシ。

○和蘭朝廷ノ態度

和蘭女王陛下ハ方今離宮ニ在リテ來ル廿三日ナラデハラヘイニ還幸セラレサル可シト伝フ、是外交上ニ於テ多少ノ意味アルコト、察セラル何トナレハ女王ニシテ在京アラムニハ必ス第一ニ各國ノ使臣ヲ引見遊ハサルヘキ順序ナレド斯クテハ和蘭國カ今回ノ萬國會議ノ主唱者タルヤノ覬ヲ呈スレハナリ、即チ和蘭朝廷ハ今回ノ會議ニ對シ俗ニ云フ席貸者ノ地位ヲ取ルコト此ノ一事ニテ明瞭ナリ。

当地新聞ノ伝フルニ依レハラヘイノ市會ハ會議參列ノ列國使臣ヲ饗應スルノ費用ヲ否決シタリ、然レトモ各國使臣ハ之レヲ至當ノ事ト看做シ更ニ不平ノ色ナシ。露國首座全權スタール氏ハ去ル十五日和蘭國外務省ヲ訪問シ、皇帝ノ名ニ於テ和蘭國政府ノ勞ヲ謝シ並ニ外務大臣ボーフオール氏ニアレキサンドル、ネヴスキノ勳章ヲ贈与セリ

○一般輿論

所謂平和會議ノ二十四時間内ニ開カレントスル今日ニ於テ

伍班ニ加入シタル筈端トシテ看做サル即チ從來モンロー主義ニ依リ歐洲外交ノ局外ニ立チタル地位ヲ一變シタルモノナリ

○全權委員ノ數及種類

各國ノ投票權ハ一個ニ限ルコト勿論ナルベキモ全權委員ハ數名アリ又其ノ名稱モ一樣ナラズ仏蘭西、和蘭、白耳義ノ如キハ三名ヲ派出シテ均シク全權ト稱シ独逸、埃太利、匈牙利、英吉利ノ如キハ第一全權第二全權ト區別シ而シテ多數ノ國ハ陸軍海軍ノ代表者ヲ附隨セシム之ヲ專門委員 *délégué technique* ト云ヒ埃太利、匈牙利ハ之ヲ隨伴委員 *délégué adjoint* ト云ヘリ又重ナル國々ハ國際法學者ヲ或ハ第二全權ノ地位ニ置キ或ハ專門隨員トシテ派遣シタリ例ヘバ独逸ハ有名ナルステンゲル教授ヲ第二全權トシツオルン教授ヲ專門隨員トシ埃太利、匈牙利ハランマンシ教授ヲ隨伴委員トシ仏蘭西ハルノール教授ヲ專門委員トシ、伊太利ハフシナトー教授ヲ法律委員 *délégué juriste* トシ、露西亜ハ彼ノマルテンス教授ヲ全權ノ一名トナシ日本ニ來遊セラレシロラン、ゼクマン氏ノ息ニテ國際法雜誌ノ主筆タルエドウアルド、ロラン氏ハ暹羅ヲ代表シ、デン、ペールポールテュゲールハ和蘭ヲ代表シ、萬國赤十字社中央委員ノ一人ナルオデエール氏ハ瑞西ヲ代表シ、塞耳比スラベルグ

歐洲列國ノ輿論ハ如何ト云フニ何人モ其ノ美譽タルヲ唱ヘサル無シト雖モ亦其ノ實効ノ如何ニ至リテハ皆半信半疑ナリ就中倫敦タイムスガ十三日並十五日ノ社説ニ於テ會議ノ到底奏功スヘカラサル所以ヲ論シタルハ以テ英國官民ノ意中ヲ伺フニ足レリ又独逸ノ有名ナル法律學者ステンゲル氏ノ去ル三月中ニ刊行シタル「永久平和論」ハ永久平和ノ到底望ム可カラサルノミナラス独逸ニ取リテ決シテ好マシキ事ニ非ス独逸ノ國ヲ建ツルニ尙武ニ在リ、今ニシテ平和ヲ唱フルハ國ヲ忘ル、モノナリ又、戰爭ハ決シテ惡シキ事ニ非ス、国力ノ進歩、通商ノ發達、殖民地ノ増大ハ皆戰爭ノ賜モノナリ試ミニ独逸戰爭以前ノ独逸國民經濟事情ト今日トヲ比較セハ果シテ如何又戰爭ハ以テ國民ノ心胆ヲ陶鍊シテ至誠奉公ニ就カシムル唯一ノ方便ナリト云ヘル盛ナル議論ヲ提出シ、僅々三十余頁ノ小冊紙ニシテ既ニ第三版ヲ出シタリ、列國ノ人心ヲ鼓動シタリ、而シテ独逸皇帝カ恰モ此ノ如キ平和反對ノステンゲル先生ヲ拳ケテ今回派遣ノ第二全權ト為シタルハ自ラ意味アル事トシテ理會セラル露國ニ於テハ右ステンゲル氏著述ノ発売ヲ禁シタリ但シ赤十字條約、戰時國法等ノ修正及中裁々判ノ事ハ多少成功ノ望ミアルモノトシテ看做サル

千八百九十九年ラヘイ萬国会議報告第二回

五月十八日ラヘイニ於テ 有賀長雄

○開會

千八百九十九年五月十八日午後二時ニ至リ萬国会議ハホイ  
ス、ラン、ボスレニ開カル各國全権悉ク參集シ二時十分ニ  
和蘭国外務大臣ボウフオール氏開會之演説ヲ為ス、但シ普  
通之場合ナレハ開會ハ公式ト為シ開會國之君主ノ勅語ヲ朗  
讀シ又ハ親王之臨御等之レアルヘキ次第ナレトモ今回ハ其  
事ナク、參集ノ各國全権モ皆通常礼服ヲ着用シタルハ前ニ  
報道シタル如ク露國之催ニ出テタル會議ニシテ和蘭朝廷ハ  
席貸者之地位ニ立ツカ故ナルベシ  
和蘭外務大臣演説之要領ハ左ノ如シ

茲ニ余ノ尊嚴ナル主上陛下ノ御名ニ於テ諸君ヲ歡迎シ併  
セテ露國皇帝陛下カラヘイヲ平和會議之開會地ニ指定シ  
以テ我國ニ大ナル名譽ヲ添ヘ賜ヒシコトヲ奉謝スルノ光  
榮ヲ有ス

惟フニ露國皇帝陛下ガ全文明世界ノ贊頌スル所タル貴尊  
ノ發議ヲ為シ賜ヒシ所以之モノハ是レ其最モ榮名アル國  
宗アレキサンドル第一世ガ曾テ歐洲各國ノ君主及人民ノ  
相親ミ相助クルコト恰モ同胞ノ如クナラシメテ見ント希望

飾ハ第十七世紀ノ有名ナル画工ノ手ニ成レリ公ノ戦功ニ  
因リテウエストフエリア講和ニ至ラントスル次第ヲ寫セ  
ル一品ノ如キ特ニ諸君ノ目ヲ牽クニ足ルモノアルヘシ堂  
門ノ壁画ハ平和ノ天神ノ此ノ室ニ入ラントスル様ヲ画ケ  
リ、是レ此ノ萬国会議ノ成功ニ取りテ何ヨリノ瑞兆ナリ  
諸君ヨ余ハ此ノ會議ヲ終ルノ後ニ於テ諸君ト俱ニ全世界  
ニ向テ初メ美術ニ依リ此ノ堂ニ入りタル平和ノ終ニ人生  
ヲ益スル大事実ト成リテ此ノ堂ヨリ出テタリト言フヲ得  
ンコトヲ熱望ス

右演説ヲ終リテホウフオール大臣ヨリ露國皇帝ニ感謝ノ電  
報ヲ奉ルコトヲ決議シタルニ全会一致ニテ可決シ次テ露國  
全権スタイル氏ヲ推シテ議長ト為サンコトヲ提議シタルニ  
同シク全会一致ナリキ

右電文ハ左ノ如クナリト伝フ

萬国平和會議ハ陛下天長ノ節ニ於テ謹テ慶賀ノ意ヲ陛下  
ニ呈シ奉リ併セテ微力ヲ陛下寛仁ノ發議ニ出ツル貴重ニ  
シテ壮大ナル事業ノ成功ニ致サン事ヲ欲スルノ誠意ヲ上  
表セントス陛下幸ニ我カ萬国会議ノ卓遜ニシテ深厚ナル  
感謝ヲ容レ賜ヘ

右ニ次テ露國全権スタイル氏挨拶ノ演説アリ終テ同全権ヨ

シタリシ遺志ヲ継キ賜フモノニ非サルヲ得ンヤ(歴史ニ所謂神聖同盟ヲ指ス)

即チ陛下ハ先代ノ貴尊ナル遺旨ヲ奉シテ今日此処ニ全権  
ヲ簡派セル列國之政府ニ提議シ賜フ所アリ廢止スル所ナ  
キ軍備ヲ休止シテ世界ノ災厄ヲ除クノ方法ヲ議スルコト  
ヲ目的トスル萬国会議ヲ開キ賜ヘリ(開會者ヲ以テ露帝ニ歸スルノ語)  
此ノ萬国会議集會ノ日ハ是レ即チ將ニ終ラントスル一世  
紀ノ歴史ニ於テ特筆大書セラルヘキモノナル事疑ヲ容レ  
ス時恰モ露國全部ノ人民カ皇帝ハ天長ヲ祝スルノ賀辰ニ  
際ス余ハ心底ヨリ此ノ仁徳アル君主ノ康福ヲ祈リ奉ルト  
同時ニ陛下カ將來ニ至リ此ノ萬国会議ノ尽力ニ因リ陛下  
ノ寛仁ナル企圖ヲ実行スルコトヲ得タル今日ヲ顧ミテ其  
ノ一生ノ最モ喜フヘキ時期ト為シ賜ハン事ヲ全文明世界  
ニ代リテ切ニ希望セサルヲ得ス

余ノ尊嚴ナル主上陛下ハ露國皇帝陛下ノ盛徳ニ同情ヲ有  
シ賜ヒ凡ソ朝廷ノ有ニ存スル紀念中其ノ最モ雅美トス  
ル所ノモノヲ以テ此ノ萬国会議ノ用ニ供シ賜ヘリ、諸君  
ノ來集セラル、此ノ會堂ハ是レ即チフレドリック、ヘン  
リー公ノ妃カ公ノ記念ノ為メ建築セシメタル所ニシテ裝

リ外務大臣ボーフォール氏ヲ名譽議長ニ推シ和蘭國ノ全権  
及獨逸國全権ヲ副議長ニ選舉センコトヲ提議シ全会一致セ  
リ、次ニ書記役員ヲ會員ニ紹介ス

スタイル議長ヨリ萬国会議ノ議事ハ総テ秘密ヲ守ランコト  
ヲ提議シテ異議ナク可決シ來ル廿日(土曜日)午前十一時  
ヲ以テ第二回ヲ開ク旨ヲ宣告シ無事散會ヲ告ク此ノ日ラヘ  
イ市中ノ家々ニハ多ク国旗ヲ翻シタリ、社会党云々ノ風評  
アレトモ外面ハ極メテ静肅ナリ物価ハ一時騰貴セリト云フ

九九 明治三十二年五月三十一日 在蘭林公使ヨリ  
青木外務大臣宛 (電報)

萬国平和會議組織内容通知ノ件

五月二十三日發  
二十五日着

青木外務大臣 在海牙府 林全権公使

第三十三号

平和會議ハ露國ノ提案ヲ討議ノ問題トナスコトヲ決議シ、  
各國ノ委員及専門家委員ハ本會議ニ於テハ渾テ議席ニ着ク  
ノ權利ヲ附与セラレタリ、討議ノ問題ハ三種ニ區別セラレ

(四月十二日付訓令ニ所載ノ如シ)之ヲ豫議スル為メ三部ノ委員任命セラレタリ上原陸軍大佐及坂本海軍大佐ハ専門家委員トシテ第一種問題ノ委員タリ而シテ第一部ハ陸海軍ニ関スル問題ニシテ第二部ハ赤十字及「ブルッセル」宣言、第三部ハ仲裁ヲ判ニ関スル問題ノ委員ナリ

100 明治三十二年五月三日 在蘭林公使ヨリ  
青木外務大臣宛

萬国平和會議ニ関スル通知ノ件

附屬書一 五月十八日議事録

萬国平和會議役員分担組織報告

及開會ノ辭

二 五月二十日議事録

萬国平和會議開會經過

三 五月二十三日議事録

會議役員分類

七月三日接受

和第壹号

午後二時ノ議カ  
本会ハ去ル十八日午前十一時当地公園地内離宮ニ於テ開會ノ式ヲ舉行致候後各国首席委員ノ相談会ニ於テ議題ノ部別並ニ各都委員会々長ノ人撰等ヲ協議ノ上總会ニ提議致シ別紙議事録ノ如ク決議相成候且今後ハ各部毎週面ロムノ委員

会ヲ開ク事ニ相定リ候議事ノ趨勢ハ如何ナル模様ニ進行可致乎未タ断定難致候得共大抵第三部即チ仲裁ノ件ニ重ヲ置キ第二部即チ赤十字社並ニ「ブルッセル」會議之件之ニ次キ第一部即チ昨年八月露帝ノ發議ニ関スル減兵節用ノ点ニハ深く不立入様子ニ相見ヘ候此段及報告候敬具

明治三十二年五月廿五日

在蘭

列国平和會議帝國政府委員 林 董(印)

外務大臣子爵 青木周藏殿

(議事録ハ本省、内閣、陸海軍省宛各一部合計十二部御送附致管ニ有之候間左様御了承相成度候也)

(附屬書一)

五月十八日議事録

萬国平和會議役員分担組織報告及開會ノ辭

Absolument confidentiel.

N. 1.

Conférence Internationale

DE  
LA PAIX.

Séance d'Ouverture du 18 mai 1899.

M. le Docteur ZORN, Conseiller Intime de Justice, Professeur à l'Université de Königsberg. Délégué scientifique.

M. le Colonel DE GROSS DE SCHWARZHOF, Commandant du 51ème Régiment d'Infanterie, nro. 93, Délégué technique.

M. le Capitaine de Vaisseau SIEGEL, Attaché Naval à l'Ambassade Impériale à Paris, Délégué technique.

Pour les Etats-Unis d'Amérique:

Son Exc. M. WHITE, Ambassadeur des Etats Unis à Berlin, Délégué.

M. STANFORD NEWEL, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à la Haye, Délégué.

Hon. SEITH LOW, Président de l'Université de Columbia à New-York, Délégué.

M. A. T. MAHAN, Capitaine de Vaisseau, Délégué.

M. W. CROZIER, Capitaine d'Artillerie, Délégué.

M. F. W. HOLLS, Avocat à New-York, Délégué.

Pour l'Autriche-Hongrie:

Son Exc. le Comte R. DE WELSERSHHEIMB, Ambassadeur extraordinaire, Premier Délégué.

M. A. OKOLICSÁNYI DE OKOLICNA, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à la Haye, Second Délégué.

Les Gouvernements de l'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Autriche-Hongrie, de la Belgique, de la Chine, du Danemark, de l'Espagne, de la France, du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande, de la Grèce, de l'Italie, du Japon, du Luxembourg, du Mexique, du Monténégro, des Pays-Bas, de la Perse, du Portugal, de la Roumanie, de la Russie, de la Serbie, du Siam, de la Suède et Norvège, de la Suisse, de la Turquie et de la Bulgarie, ayant, sur la proposition du Gouvernement de S. M. l'Empereur de Toutes les Russies et sur l'invitation du Gouvernement de S. M. la Reine des Pays-Bas, accepté de rechercher les moyens les plus efficaces pour assurer aux peuples une paix durable et mettre un terme au développement progressif des armements militaires, M. M. les délégués des dits Gouvernements se sont réunis en conférence aujourd'hui le 18 mai à 2 heures dans le Palais du Bois.

Etaient présents

Pour l'Allemagne:

Son Exc. le Comte DE MÜNSTER, Ambassadeur d'Allemagne à Paris, Premier Délégué.

M. le Baron DE STENGEL, Professeur à l'Université de Munich, Second Délégué.

M. GAÉTAN MÉREY DE KAPOŠ-MÉRE, Conseil-ler d'Ambassade et Chef du Cabinet du Ministre des Affaires Etrangères, Délégué adjoint.

M. HENRI LAMMASCH, Professeur à l'Université de Vienne, Délégué adjoint.

M. VICTOR DE KHUEPACH ZU RIED, ZIMMER-LEHEN ET HASLEBURG, Lieutenant-Colonel de l'Etat-Major général, Délégué adjoint.

M. le Comte STANISLAS SOLTYK, Capitaine de Corvette, Délégué adjoint.

Pour la Belgique :

Son Exc. M. AUGUSTE BEERNAERT, Ministre d'Etat, Président de la Chambre des Représentants, Délégué.

M. le Comte DE GRELLE ROGIER, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à la Haye, Délégué.

M. le Chevalier DESCAMPS, Sénateur, Délégué.

Pour la Chine :

M. YANG YÜ, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à St. Pétersbourg, Délégué :

Pour le Danemark :

M. le Chambellan FR. E. DE BILLE, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Londres, Premier Délégué.

M. LOUIS RENAULT, Professeur à la Faculté de Droit de Paris, Délégué technique.

Pour le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande :

Son Exc. Sir JULIAN PAUNCEFOTE, G. C. B., G. C. M. G., Ambassadeur du Royaume Uni à Washington, Premier Délégué.

Sir HENRY HOWARD, K. C. M. G., C. B., Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à la Haye, Second Délégué.

Sir JOHN A. FISHER, K. C. B., Vice-Amiral, Délégué technique.

Sir J. C. ARDAGH, K. C. I. E., C. B., Général-Major, Délégué technique.

Pour la Grèce :

M. DELYANNIS, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Paris, Délégué.

Pour l'Italie :

Son Exc. le Comte NIGRA, Ambassadeur d'Italie à Vienne, Sénateur du Royaume, Premier Délégué.

M. le Comte A. ZANNINI, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à la Haye, Second Délégué.

M. le Commandeur GUIDO FUSINATO, Professeur de Droit International à Turin, Député au Parlement, Délégué juriste.

M. J. G. F. VON SCHNACK, Colonel d'Artillerie, Ancien Ministre de la Guerre, Second Délégué.

Pour l'Espagne :

Son Exc. le Duc DE TETUAN, Ancien Ministre des Affaires Etrangères, Premier Délégué.

M. W. RAMIREZ DE VILLA URRUTIA, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Bruxelles, Délégué.

M. ARTHUR DE BAGUER, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à la Haye, Délégué.

M. le Comte DE SERALLO, attaché militaire d'Espagne à Bruxelles, délégué technique.

Pour la France :

M. Léon BOURGEOIS, Ancien Président du Conseil, Ancien Ministre des Affaires Etrangères, Membre de la Chambre des Députés, Premier Délégué.

M. GEORGES BIHOURD, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à la Haye, Deuxième Délégué.

M. le Baron DESTOURNELLES DE CONSTANT, Ministre plénipotentiaire, Membre de la Chambre des Députés, Troisième Délégué.

M. PEPHAU, Contre-Amiral, Délégué technique.

M. MOUNIER, Général de Brigade, Délégué technique.

M. le Chevalier LOUIS ZUCCARI, Général-Major, Délégué technique.

M. le Chevalier AUGUSTE BIANCO, Capitaine de Vaisseau, Attaché Naval à l'Ambassade Royale à Londres, Délégué technique.

Pour le Japon :

M. le Baron HAYASHI, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à St. Pétersbourg, Premier Délégué.

M. J. MOTONO, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Bruxelles, Second Délégué.

M. UYEHARA, Colonel, Délégué technique.

M. SAKAMOTO, Capitaine de Vaisseau, Délégué technique.

Pour le Luxembourg :

Son Exc. M. EYSCHEN, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement Grand-Ducal, Délégué.

M. le Comte DE VILLEERS, Chargé d'Affaires à Berlin, Délégué.

Pour le Mexique :

M. DE MIER, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Paris, Délégué.

M. ZENIL, Ministre-Résident à Bruxelles, Délégué.

Pour le Monténégro :

La délégation de Russie.

Pour les Pays-Bas :

M. le Jonkheer A. P. C. VAN KARNEBEEK, Ancien Ministre des Affaires Etrangères, Membre de la Seconde Chambre des Etats-Généraux, Délégué.

M. le Général J. C. C. DEN BEER POORTUGAEL, Ancien Ministre de la Guerre, Membre du Conseil d'Etat, Délégué.

M. T. M. C. ASSER, Membre du Conseil d'Etat, Délégué.

M. E. N. RAHUSEN, Membre de la Première Chambre des Etats-Généraux, Délégué.

M. A. P. TADEMA, Chef de l'Etat-Major de la Marine, Délégué.

Pour la Perse :

M. le Général MIRZA RIZA KHAN, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à St. Pétersbourg, Premier Délégué.

M. MIRZA SAMAD KHAN MONTAZIS SALTANEH, Conseiller de légation à St. Pétersbourg, Délégué adjoint.

du Ministère Impérial des Affaires Etrangères, Conseiller Privé, Délégué.

M. le Conseiller d'Etat Actuel DE BASILY. Chambellan, Directeur du Premier Département du Ministère Impérial des Affaires Etrangères, Délégué.

M. le Conseiller d'Etat Actuel RAFFALOVICH, Agent du Ministère Impérial des Finances à Paris, Délégué technique.

M. JILINSKY, Colonel de l'Etat-Major Général, Délégué technique.

M. le Comte BARANTZEW, Colonel de l'Artillerie Montée de la Garde, Délégué technique.

M. SCHÉINE, Capitaine de frégate, Agent Naval de Russie à Paris, Délégué technique.

M. OYTCHINNIKOW, Lieutenant de Vaisseau, professeur de jurisprudence, Délégué technique.

Pour la Serbie :

M. MIYATOVITCH, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Londres, Délégué.

M. le Colonel MASCHINE, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Cetigny, Délégué.

M. le Docteur VOÏSLAVE VEYLKOVITCH, Professeur à la Faculté de Droit à Belgrade, Délégué adjoint.

Pour le Portugal :

M. le Comte DE MACEDO, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Madrid, Délégué.

M. DORNELLAS VASCONCELLOS, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à St. Pétersbourg, Délégué.

M. le Comte DE SELIIR, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à la Haye, Délégué.

M. le Capitaine AYLES DORNELLAS, Délégué technique.

Pour la Roumanie :

M. ALEXANDRE BELDIMAN, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Berlin, Premier Délégué.

M. JEAN N. PAPINIU, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à la Haye, Second Délégué.

M. le Colonel Aide-de-Camp CONSTANTIN COANDA, Directeur de l'Artillerie au Ministère de la Guerre, Délégué technique.

Pour la Russie :

Son Exc. M. le Conseiller Privé Actuel DE STAAL, Ambassadeur de Russie à Londres, Premier Délégué.

M. DE MARTRENS, Membre Permanant du Conseil

Pour le Siam :

M. PHYA SURIVA, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Paris, Premier Délégué.

M. PHYA VISUDDHA, Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire à Londres, Deuxième Délégué.

M. CH. CORRAGIONI D'ORELLI, Conseiller de Légation, Troisième Délégué.

M. EDOUARD ROLIN, Consul-Général de Siam en Belgique, Quatrième Délégué.

Pour la Suède et Norvège :

M. le Baron BLDDT, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire près la Cour Royale d'Italie, Délégué.

M. le Colonel P. H. E. BRÄNDSTRÖM, Commandant du premier Régiment de la Garde, Délégué technique.

M. C. A. M. DE HJULHAMMAR, Commandeur dans la Marine Royale, Délégué technique.

M. W. KONOW, Président de l'Odéstiug, Délégué technique.

M. J. J. THAUJOW, Général-Major, Médecin Général de l'Armée et de la Marine, Délégué technique.

Pour la Suisse :

M. le Dr. ARNOLD ROTH, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Berlin, Délégué.

M. le Colonel ARNOLD KUNZLI, Conseiller National, Délégué.

M. EDOUARD ODIER, Conseiller National, Délégué.

Pour la Turquie :

Son Exc. TURKHAH PACHA, Ancien Ministre des Affaires Etrangères, Membre du Conseil d'Etat, Premier Délégué.

S. E. NOURY BEY, Secrétaire-Général au Ministère des Affaires Etrangères, Délégué.

S. E. ABDULLAH PACHA, Général de Division d'Etat-Major, Délégué.

S. E. MEHEMED PACHA, Contre-Amiral, Délégué.

Pour la Bulgarie :

M. le Docteur D. STANCIOFF, Agent Diplomatique à St. Pétersbourg, Premier Délégué.

M. le Major CHR. HESSAPITCHIEV, Attaché Militaire à Belgrade, Second Délégué.

Son Excellence M. de Beaufort, Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas, ouvre la séance et prononce le discours suivant :

Au nom de Sa Majesté Mon Auguste Souverain,

les sujets de Sa Majesté célèbrent comme une fête nationale et en rattachant du fond de mon cœur à tous les souhaits pour le bonheur du Magnanime Souverain, je me permettrai de me faire l'interprète des vœux de tout le monde civilisé en exprimant l'espoir que Sa Majesté, en voyant la réalisation de ses desseins généreux par les efforts de cette conférence, puisse considérer dans l'avenir ce jour comme un des jours les plus heureux de son règne.

Sa Majesté mon Auguste Souverain, pénétrée des mêmes sentiments qui ont inspiré Sa Majesté l'Empereur de Toutes les Russies, a voulu mettre à la disposition de cette conférence le plus beau monument historique qu'elle possède. La salle où vous vous trouvez, décorée par les meilleurs artistes du dix-septième siècle, a été édiflée par la Veuve du Prince Frédéric Henri à la mémoire de son noble époux. Parmi les groupes et les figures allégoriques que vous admirerez ici, il y en a une se rattachant à la Paix de Westphalie qui mérite tout spécialement votre attention. C'est celle où vous voyez la Paix entrant dans cette salle pour fermer le temple de Janus. J'espère, Messieurs, que cette belle allégorie sera de bon augure

j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue et d'exprimer à cette place mes sentiments de profond respect et de vive reconnaissance envers Sa Majesté l'Empereur de Toutes les Russies, qui, en désignant la Haye comme siège de la conférence de la Paix, a fait un grand honneur à notre pays.

Sa Majesté l'Empereur de Toutes les Russies, en prenant la noble initiative qui a été applaudie dans tout le monde civilisé, a voulu réaliser le vœu exprimé par un de ses plus illustres prédécesseurs, l'Empereur Alexandre Ier de voir tous les souverains et toutes les nations de l'Europe s'entendre entre eux pour vivre en frères, en s'aidant dans leurs besoins réciproques. S'inspirant de ces nobles traditions de son Auguste Aïeul, Sa Majesté a proposé à tous les gouvernements dont les représentants se trouvent ici, la réunion d'une conférence qui aura la mission de rechercher les moyens pour mettre un terme aux armements incessants et pour prévenir des calamités qui menacent le monde entier.

Le jour de la réunion de cette conférence sera sans contredit un des jours qui marqueront dans l'histoire du siècle qui va finir ; il coïncide avec la fête que tous

pour vos travaux et qu'après les avoir terminés, vous pourrez dire que la Paix que l'art a fait pénétrer dans cette salle en est sortie pour répandre ses bienfaits sur l'humanité entière. (Assentiment unanime.)

Ma tâche est finie.

J'ai l'honneur de vous soumettre deux propositions :  
premièrement d'offrir à Sa Majesté l'Empereur de Toutes les Russies nos respectueuses félicitations par la voie télégraphique dans ces termes :

« La Conférence de la Paix dépose aux pieds de Votre Majesté ses respectueuses félicitations à l'occasion de Son anniversaire et exprime le sincère désir de coopérer à l'accomplissement de la grande et noble oeuvre dont Votre Majesté a pris la généreuse initiative et pour laquelle elle La prie d'agréer son humble et profonde gratitude. »

Ma seconde proposition aura le même accueil. Je me permets d'exprimer le vœu de voir déférer la présidence de votre assemblée à Son Excellence M. de Staal, Ambassadeur de Russie.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Son Excellence M. de Staal prend place au fauteuil présidentiel et prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Mon premier devoir est d'exprimer à S. E. Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas toute ma gratitude pour les nobles paroles qu'il vient de prononcer à l'adresse de mon Auguste Maître. Sa Majesté sera profondément touchée des sentiments élevés dont M. de Beaufort s'est inspiré, ainsi que de la spontanéité avec laquelle les membres de cette haute assemblée s'y sont associés.

Si c'est à l'Empereur de Russie qu'appartient l'initiative de la réunion de la Conférence, nous devons à Sa Majesté la Reine des Pays-Bas de nous avoir convoqués dans Sa Résidence. C'est d'un heureux présage pour le succès de nos travaux d'être réunis sous les auspices d'une jeune Souveraine, dont le charme s'exerce bien loin autour d'Elle et dont le coeur, accessible à tout ce qui est grand et généreux, a témoigné de tant de sympathie pour la cause qui nous amène ici. Dans ce milieu calme de la Haye au sein d'une nation qui constitue un facteur aussi marquant de la civilisation universelle, nous avons sous les yeux un exemple éclatant de ce que peuvent faire pour le bien des peuples la vaillance, le patriotisme et l'énergie soutenue. C'est sur le sol historique des Pays-Bas que se sont discutés les plus grands problèmes de la vie politique des Etats; c'est ici, on peut le dire, le berceau de la science du droit international; durant des siècles, les principales négociations entre les Puissances Européennes se sont poursuivies ici; c'est ici enfin que fut signée la remarquable transaction qui imposait la « trêve » dans les luttes sanglantes entre les Etats. Nous nous trouvons donc en pleine tradition historique.

Quant à moi, je ne puis considérer la désignation qui a été faite de ma personne que comme étant motivée par ma qualité de Plénipotentiaire de l'Empereur, mon Maître, l'Auguste Initiateur de la pensée de la Conférence. C'est à ce titre que j'accepte avec une profonde reconnaissance l'insigne honneur que m'ont fait M. le Ministre des Affaires Etrangères en me proposant la présidence, et M. M. les membres de la Conférence en voulant bien ratifier ce choix. J'emploierai tous mes efforts à justifier cette confiance, mais je me rends parfaitement compte que l'âge avancé que j'ai atteint est, hélas, un triste privilège et un faible auxiliaire. J'espère, du moins, Messieurs, qu'il me sera un titre à votre indulgence.

Je vous propose maintenant d'adresser à Sa Majesté la Reine, dont nous sommes ici les hôtes reconnaissants, le message dont je vais vous donner lecture:

« Réunis pour la première fois dans le beau Château du Bois, les membres de la Conférence s'empressent de déposer leurs meilleurs vœux aux pieds de Votre Majesté en La priant d'agréer l'hommage de toute leur gratitude pour l'hospitalité que Vous avez si gracieusement, Madame, daigné leur offrir. »

Il me reste à remercier M. le Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas des termes si flatteurs, trop flatteurs, dont il s'est servi à mon intention. Je suis sûr d'exprimer les sentiments de tous les membres de cette haute Assemblée, en assurant S. E. M. de Beaufort, combien nous aurions été heureux de le voir présider nos réunions. Sa place à la présidence était indiquée non seulement par les précédents suivis en pareille occasion, mais encore par les qualités de l'homme d'Etat éminent qui dirige actuellement la politique étrangère des Pays-Bas. Sa présidence eût été, en outre, un hommage de plus que nous aurions aimé rendre à l'Auguste Souveraine qui a daigné nous offrir Sa gracieuse hospitalité.

Je vous propose de conférer la présidence d'honneur de la Conférence Internationale de la Paix à Son Exc. M. le Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas et de nommer vice-président de cette assemblée M. le Jonkheer van Karnebeek, premier délégué des Pays-Bas. (Assentiment.)

Sur la proposition du Président, la Conférence désigne pour composer son secrétariat:

Comme Secrétaire-Général: le Jonkheer J. C. N van Eys, Ministre-Résident de S. M. la Reine des Pays-Bas;  
Comme Secrétaire-Général-Adjoint: le Conseiller d'Etat Actuel Rattalovich, délégué technique de Russie;  
Comme Secrétaires: M. Albert Legrand, Secrétaire d'Ambassade de France;

M. Edouard de Grelle Rogier, Premier-Secrétaire de Légation de Belgique;  
Le Chevalier W. de Rappard, Secrétaire de Légation des Pays-Bas;  
le Jonkheer A. G. Schimmelpenninck, Secrétaire de Légation des Pays-Bas;

M. Max Jarousse de Sillac, Attaché d'Ambassade de France;  
le Jonkheer J. J. Rochussen, Sous-Chef de Bureau au Ministère des Affaires Etrangères à la Haye;

Comme Secrétaires-Adjoints : M. G. J. C. A. Pop,  
Capitaine d'Etat Major ;

M. C. E. Dittlinger, Lieutenant de la Marine Royale.  
Le Président consulte la Conférence sur le point de  
savoir si elle est d'avis de maintenir le secret de ses  
délibérations aussi bien pour les séances plénières que  
pour les séances des commissions.

Cette proposition est adoptée.

Le Président, avec l'assentiment de l'assemblée, fixe  
à samedi 20 mai à 11 heures du matin la prochaine  
séance plénière.

La séance est levée à 2 heures 30.

Le Président,  
DE STAAL.

Les Secrétaires,

J. C. N. VAN EYS. RAFFALOVICH.

ALBERT LEGRAND.

E. DE GRELLE ROGIER.

W. DE RAPPAUD.

A. G. SCHIMMELPENNINCK.

MAX JAROUSSE DE SULLAC.

J. J. ROCHUSSEN.

(Arplaudissements.)

LE PRÉSIDENT donne lecture ensuite du télégram-  
me que S. M. L'Empereur de Russie a daigné adresser  
en réponse au télégramme de M. le Ministre des Af-  
faires Étrangères des Pays-Bas.

St. Pétersbourg 19 mai 1899.

« L'Empereur vous prie de vouloir bien être auprès  
de la Conférence l'interprète de ses sincères remerci-  
ments et de ses voeux les plus chaleureux.

Mon Auguste Maître me charge de ne point laisser  
ignorer à Votre Excellence combien Sa Majesté a été  
sensible au télégramme que vous lui avez adressé. »

(signé) Comte MOURAVIEFF.

(Applaudissements.)

Le Secrétaire-Général fait part à la Conférence d'une  
invitation du Gouvernement des Pays-Bas à une fête  
artistique qui aura lieu le 17 juin.

LE PRÉSIDENT dit qu'au moment d'inaugurer les  
travaux de la Conférence, il croit utile d'en résumer  
la pensée et les tendances générales, et il s'exprime  
en ces termes :

Rechercher les moyens les plus efficaces d'assurer

(空襲轉1)

五月二十四日 德意志

德意志皇帝陛下陛下

N<sup>o</sup>. 2.

Absolument confidentiel.

Conférence Internationale

DE

LA PAIX.

Séance du 20 mai 1899.

La Séance est ouverte à 11 heures.

LE PRÉSIDENT donne lecture du télégramme que  
Sa Majesté la Reine a daigné lui adresser en réponse  
au message de la Conférence.

Hausbaden 19 mai 1899.

« En remerciant Votre Excellence ainsi que les mem-  
bres de la Conférence de la Paix pour les sentiments  
exprimés dans Votre télégramme, je saisis avec plai-  
sir cette occasion de vous réitérer Mes souhaits de  
bienvenue dans Mon pays. Je forme les voeux les  
plus sincères qu'avec l'aide de Dieu, l'oeuvre de la  
Conférence réalise la pensée généreuse de votre Au-  
guste Souverain. »

(signé) WILHELMINA.

à tous les peuples les bienfaits d'une paix réelle et  
durable, tel est aux termes de la circulaire du 12 août  
le but principal de nos délibérations.

Le nom de « Conférence de la Paix », que l'instinct  
des peuples, devançant la décision prise à cet égard  
par les Gouvernements, a donné à notre réunion, in-  
dique bien l'objet essentiel de nos travaux : la « Con-  
férence de la Paix » ne peut faillir à la mission qui  
lui incombe, elle doit faire sortir de ses délibérations  
un résultat tangible que l'humanité entière attend avec  
confiance.

L'empressement que toutes les Puissances ont mis  
à accepter la proposition contenue dans les circulaires  
Russes est le plus éloquent témoignage de l'humanité  
acquise aux idées pacifiques. C'est donc pour moi un  
agréable devoir de prier les Délégués de tous les Etats  
représentés ici, de transmettre à leurs Gouvernements  
respectifs l'expression réitérée des remerciements du  
Gouvernement Russe.

La composition même de cette réunion est un sûr  
garant de l'esprit dans lequel nous aborderons la tâche  
qui nous est confiée. Les Gouvernements y sont re-  
présentés par des hommes d'Etat qui ont eu leur part

d'action dans les destinées de leur pays, par des diplomates éminents qui ont été mêlés aux plus grandes affaires et qui savent tous que le premier besoin des peuples est le maintien de la paix. Auprès d'eux se trouvent des savants qui, dans le domaine du droit international, jouissent d'un renom justement mérité. Les officiers généraux et supérieurs des armées de terre et de mer qui nous assisteront dans nos travaux, nous apporteront aussi le concours de leur haute compétence.

La diplomatie, comme nous le savons tous, a pour mission de prévenir et d'aplanir les conflits entre les États, de tempérer les rivalités, de concilier les intérêts, d'écartier les malentendus et de substituer l'entente au désaccord.

Il me sera permis de dire que, subissant une loi générale, la diplomatie n'est plus seulement un art dans lequel l'habileté personnelle joue un rôle exclusif, elle tend à devenir une science qui doit avoir ses règles fixes pour la solution des conflits internationaux. C'est là aujourd'hui le but idéal qu'elle doit avoir devant les yeux, et incontestablement un grand progrès aura été accompli si la diplomatie parvient à établir ici déjà quelques unes des règles dont je viens de parler. Aussi

rain économique, sur celui des grandes expansions commerciales qui naissent d'un même besoin de répandre au dehors le surplus de l'activité qui ne trouve pas d'emploi suffisant dans la mère patrie. La rivalité ainsi comprise peut encore être bonne, pourvu qu'au dessus d'elle plane l'idée de justice et le sentiment élevé de la grande fraternité humaine.

Si donc les nations sont unies par des liens si multiples, n'y a-t-il pas lieu de rechercher les conséquences qui en découlent ? Lorsqu'un dissentiment se produit entre deux ou plusieurs nations, les autres, sans y être mêlés directement, en sont profondément affectées ; les effets d'un conflit international, se produisant sur un point quelconque du globe, se répètent de tous les côtés. Et c'est pour cela que les tiers ne peuvent rester indifférents à ce conflit ; il faut que leur action conciliant s'exerce pour l'apaiser. Ces vérités ne sont pas nouvelles ; à toutes les époques, il s'est trouvé des penseurs pour les suggérer, des hommes d'État pour les appliquer. Mais elles s'imposent plus que jamais de notre temps et le fait qu'elles aient été proclamées par une assemblée telle que la nôtre, marquera une date considérable dans l'histoire de l'humanité.

nous nous attacherons, d'une façon toute spéciale, à généraliser, à codifier la pratique de l'arbitrage et de la médiation ou des bons offices. Ces idées forment pour ainsi dire, l'essence même de notre tâche, le but le plus général proposé à nos efforts : prévenir les conflits par les moyens pacifiques. Il ne s'agit pas d'entrer dans le domaine de l'utopie. Dans l'oeuvre que nous allons entreprendre il faudra tenir compte du possible, ne pas s'attacher à poursuivre des abstractions. Sans rien sacrifier de nos espérances ultérieures, nous devons rester sur le terrain de la réalité, scruter celle-ci dans toute sa profondeur, afin de jeter des fondements solides, de poser des bases concrètes.

Or, la réalité que nous montre-t-elle ? Nous apercevons entre les nations une communauté d'intérêts matériels et moraux qui ne cesse de s'accroître. Les liens qui unissent toutes les parties de la grande famille humaine deviennent toujours plus étroits. Voult-elle rester isolée, une nation ne le pourrait pas ; elle est prise comme dans un engrenage vivant, fécond en bien-faits pour toutes ; elle fait partie d'un même organisme. Sans doute les rivalités existent, mais ne semble-t-il pas qu'elles se portent plutôt actuellement sur le ter-

Les nations ont un ardent besoin de paix et nous devons à l'humanité, nous devons aux Gouvernements qui nous ont confié ici leurs pouvoirs et qui ont la charge du bien de leurs peuples, nous devons à nous-mêmes de faire oeuvre utile en précisant le mode d'emploi de quelques uns des moyens destinés à assurer la paix.

Parmi ces moyens, il faut placer l'arbitrage et la médiation. La diplomatie les a admis depuis longtemps dans sa pratique, mais elle n'a pas précisé les modalités de leur emploi, elle n'a pas défini les cas auxquels ils seraient applicables. C'est à cette oeuvre élevée que nous allons consacrer nos efforts, soutenus par la conviction que nous travaillons pour le bien de l'humanité tout entière dans la voie que nous ont tracée les générations précédentes.

Mais, puisque nous sommes fermement résolus à nous tenir éloignés de la chimère, puisque nous reconnaissons tous que notre tâche actuelle, pour grande qu'elle soit, a ses limites, nous devons aussi nous préoccuper d'une autre face de la situation.

Du moment où toute chance de conflit armé entre les nations ne peut pas être écartée d'une manière

absolue, en mitiger les horreurs serait encore travailler dans un but d'humanité. Les Gouvernements des Etats civilisés ont déjà conclu des accords internationaux qui ont marqué des étapes importantes. Il s'agit pour nous d'en établir de nouvelles, et, pour cette catégorie de questions, le concours de tant de personnes compétentes, présentes à cette réunion, ne peut manquer d'être très précieux.

Mais il est, en outre, des matières d'une portée très haute et très ardue qui se rattachent également à l'idée du maintien de la paix et dont l'examen a semblé au Gouvernement Impérial de Russie pouvoir rentrer dans le cadre des travaux de la Conférence. Il y aurait lieu de se demander si le bien des peuples n'exigerait pas une limitation des armements progressifs; c'est aux Gouvernements qu'il appartient, dans leur sagesse, de peser à cet égard les intérêts dont ils ont la charge.

Telles sont, Messieurs, les idées essentielles qui paraissent devoir diriger l'ensemble de nos délibérations.

Nous allons, j'en suis sûr, les examiner dans un esprit élevé et sincèrement conciliant, afin de marcher dans la voie qui conduira à la consolidation de la

cas de doute, la Conférence aurait à décider si telle ou telle proposition, émise dans les Commissions, rentrerait ou non dans le cadre tracé par ces points.

《 Chaque Etat aura la faculté de se faire représenter dans chacune des commissions.

《 Les premiers délégués désigneront ceux des membres de leurs missions respectives qui devront faire partie de chacune des commissions. Ceux-ci pourront d'ailleurs faire partie de deux ou plusieurs commissions.

《 Ainsi qu'il est établi pour les réunions plénières, chaque Etat n'aura qu'un vote unique dans chaque commission.

《 Les délégués, représentants des Gouvernements, pourront prendre part aux travaux de toutes les séances des commissions.

《 Les délégués techniques et scientifiques pourront assister aux réunions plénières de la Conférence.

《 Les commissions constitueront elles-mêmes leurs bureaux et régleront l'ordre de leurs travaux. 》

La proposition du Président est adoptée.

LE PRÉSIDENT prie M. M. les Chefs des délégations de vouloir bien communiquer au bureau les noms des délégués qui seront désignés pour faire partie des différentes Commissions.

paix. Nous ferons ainsi une oeuvre utile, dont les générations futures devront savoir gré aux souverains et chefs des Etats représentés dans cette enceinte. (Applaudissement.)

Messieurs, Une de nos préoccupations doit être d'assurer la bonne marche de nos travaux, de procéder à une division du travail, à une répartition de la besogne.

Je me permets donc de soumettre à votre approbation le projet suivant :

《 Il sera constitué trois commissions :

La première commission sera compétente pour les articles 1, 2, 3 et 4 de la circulaire du 30 Décembre 1898.

La seconde commission sera compétente pour les articles 5, 6 et 7 de ladite circulaire.

La troisième commission sera compétente pour l'article 8 de la même circulaire.

Chaque commission pourra se subdiviser en sous-commissions.

Il est entendu qu'en dehors des points mentionnés ci-dessus la Conférence ne se considère comme compétente pour l'examen d'aucune autre question. En

Il prie ensuite ceux de ses collègues qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir remettre au bureau de la Conférence leurs pleins pouvoirs. Quant à ceux qui ne sont pas encore en possession de leurs pleins pouvoirs, il les prie de vouloir bien les remettre au bureau au fur et à mesure de leur réception.

LE PRÉSIDENT : Nous nous sommes engagés à observer le secret de nos délibérations aussi bien pour les séances plénières que pour les séances des commissions. Sans déroger à cette règle si importante, il y aura lieu, dans la mesure du possible, de tenir compte de la curiosité légitime du public attentif à nos travaux, et je vous demande de bien vouloir autoriser le bureau, sous la haute surveillance de votre Président, à organiser un service de communications à la presse. (Assentiment.)

Le procès-verbal de la séance d'ouverture est adopté.

Le Président annonce que les membres de la conférence seront prévenus par les soins du Secrétariat de la date et de l'heure de la prochaine réunion.

La séance est levée à 11 heures 3/4.

Le Président,  
DE STAAL.

Les Secrétaires,

J. C. N. VAN EYS, RAFFALOVICH.  
ALBERT LEGRAND.  
E. DE GRELLE ROGIER.  
W. DE RAPPARD.  
A. G. SCHIMMELPENNINCK.  
MAX JAROUSSE DE SILLAC.  
J. J. ROCHUSSEN.

(並譯轉川)

甲辰十一月廿四日續開會

續開會員各籍國譯發函各類

N<sup>o</sup>. 3. Absolument confidentiel.

Conférence Internationale

DE  
LA PAIX.

Séance du 23 mai 1899

Présidence de Son Excellence M. DE STAAL.

La Séance est ouverte à midi.

Le procès-verbal de la 2<sup>me</sup> Séance est adopté.

Le Président invite M. de Karnebeek à soumettre

DEUXIÈME COMMISSION.

S. E. le Duc DE TÉTUAN, }  
S. E. TYRKHAN PACHA, } Présidents d'honneur.  
S. E. le Comte WELSERS-HEIMB, }  
M. DE MARTENS, }  
M. ASSER, } Président.  
M. ROTTH, } Vice-Présidents de la }  
M. le Général THAULOW, } première sous-com- }  
Baron DE STENGEL, } }  
Général ZUCCARI, } } Vice-Présidents de la }  
} } deuxième sous-com- }  
} } mission. }

TROISIÈME COMMISSION.

S. E. le Comte NIGRA, }  
S. E. Sir JULIAN PAUNCE- } Présidents d'honneur.  
FOYE, }  
M. LÉON BOURGEOIS, }  
M. DE BILLE, } Président.  
M. le Baron D'ESTOURNEL- }  
LES DE CONSTANT, }  
M. le Comte DE MACEDO, }  
M. MÉREY DE KAPOV-MÉ- } Vice-Présidents.  
RE, }  
M. POMPIJI, }  
M. ZORN, }

à la Conférence un projet d'organisation des commissions et de distribution du travail.

M. de Karnebeek donne lecture des propositions suivantes :

Le Bureau de chaque commission comprendra des Présidents d'honneur, un Président effectif, un Président-adjoint et plusieurs Vice-Présidents.

Les Présidents et Présidents-adjoints se partageront la présidence des sous commissions.

En vertu de ces dispositions, M. de Karnebeek propose de constituer les bureaux de la manière suivante :

PREMIÈRE COMMISSION.

S. E. le Comte DE MÜNSTER, }  
S. E. M. WHITE, } Présidents d'honneur.  
S. E. M. BEERNAERT, }  
M. DE KARNEBECK, } Président.  
ABDULLAH PACHA, }  
Sir JOHN ARDAGH, } Vice-Présidents de la }  
Général MOUNIER, } première sous-com- }  
Sir JOHN FISHER, } }  
Amiral PEPHAU, } } Vice-Présidents de la }  
Capitaine de Vaisseau SIEGEL, } } seconde sous-com- }  
} } mission. }

Ces propositions sont adoptées.

M. de Karnebeek suggère à la Conférence d'adopter le roulement suivant pour les travaux des Commissions :

Lundi	10 heures	première Commission.
Lundi	2 heures	troisième
Mardi	10 heures	deuxième
Mercredi	10 heures	première
Mercredi	2 heures	troisième
Judi	10 heures	deuxième
Vendredi	10 heures	première
Vendredi	2 heures	troisième
Samedi	10 heures	deuxième

Pour la semaine courante, la deuxième commission se réunira Jeudi prochain à 10 heures, la première Vendredi à 10 heures du matin, la troisième Vendredi à 2 heures et la deuxième Samedi à 10 heures.

M. Raffalovich désirerait connaître les intentions de la Conférence concernant les comptes-rendus des séances de Commissions. Il suggère d'adopter le système de notes analytiques qui seraient prises par les secrétaires et dont lecture serait donnée dans la séance prochaine. Ces notes pourraient être employées utile-

ment lorsqu'il s'agira de présenter en séance plénière un rapport sur les travaux des Commissions. Elles ne seraient pas imprimées, mais mises à la disposition des membres qui voudraient les consulter.

La lecture qui en serait faite au commencement de la séance permettrait de contrôler le compte-rendu de la précédente. Toutefois les motions ou les propositions formulées dans les Commissions seraient autographiées et distribuées aux membres.

Après un échange de vues à ce sujet entre M. M. le Baron BLUDT et BELDIMAN, la Conférence, sur la proposition de M. DE MARTENS, décide que les Commissions régleront elles-mêmes la proposition de M. DE MARTENS, décide que les Commissions régleront elles-mêmes la procédure des comptes-rendus de leurs séances.

Le Président informe la Conférence que de nombreuses adresses ont été reçues par le Bureau et il propose d'en confier le dépouillement à une Commission spéciale présidée par M. DE KARNEBEEK. (Adopté.)

Le Président fait savoir à la Conférence que le tableau de la répartition des membres des diverses Com-

公使ト阪本大佐ト之ニ列席ノ事ニ取極候得共猶第三部ノ委員会有之然ルニ帝國委員ハ人少ニ候間同委員ニテ各部ヲ兼ネ出席致候外ニ致方無之然ル時ハ各担任ノ件ニ付取調等致候猶豫モ無之頗ル困難ヲ感シ候折柄幸ニ有賀長雄氏來遊致シ居リ同氏ハ會テ萬國赤十字社会議ニモ出席シタル事有之且國際公法ヲモ研究致居候ニ付此際公然帝國專科委員トシテ會議ニ參列スル様相成候ハ、公務ノ都合可然ト存シ電請致候。処官制ノ都合並豫算ニ科目無之ヲ以テ御許可不相成旨貴電ニ接候然レ共專科委員ハ必シモ官吏ニ限り候訳ニモ無之又費用ノ儀ハ本會議ハ元ト臨時ノ事情ニ候間閣下ノ御尽力次第ニテ臨時費支出ノ途ハ如何トモ可相成且ツ到底不得止儀ニ候ハ、同氏ハ既ニ当地ニ滞在候事故別ニ給与ノ増加無之トモ委員タルコトヲ承諾可致ト存シ再電請致候儀ニ有之候然ルニ昨日右許可ノ貴電ニ接候間同氏ノ帝國專科委員タル旨ヲ本會ニ通知シ直ニ事務取扱居候此段及報告候敬具

明治三十二年五月廿五日

在蘭

列國平和會議帝國政府委員 林 董 (印)

外務大臣子爵 青木周藏殿

missions sera imprimé et annexé au procès-verbal de la prochaine séance.

La séance est levée à 1 heure.

Le Président,  
DE STAAL.

Les Secrétaires,

J. C. N. VAN EYS. RAFFALOVITCH.  
ALBERT LEGRAND.  
E. DE GRELLE ROGIER.  
W. DE RAPPARD,  
A. G. SCHIMMELPENNINCK.  
MAX JAROUSSE DE SILLAC.  
J. J. ROCHUSSEN.

一〇一 明治三十二年五月廿五日

在蘭林公使ヨリ  
青木外務大臣宛

有賀長雄氏ニ第三部専門委員囑託ノ件

和第三号

七月三日接受

第壹号報告ニ申進候通り本會議委員會ハ三部ニ区分シ其第壹部ハ海陸軍ノ二股ニ細分シ上原阪本ノ兩大佐各々之ニ列席ノ事ニ取極候。処第二部モ亦ク赤十字ニ関スル件ト「ブルセル」會議宣言ニ関スル件ノ二股ニ細分相分候間本野

一〇二 明治三十二年五月廿六日

蘭國駐劄西臨時代理公使  
ヨリ  
青木外務大臣宛

帝國政府委員以下謁見ノ件

公第二二号

七月三日接受

本月廿四日午後五時当府宮中ニ於テ当国女王、皇太后宮兩陛下ヨリ平和會議參列之各政府主席委員ニ謁見ヲ賜リ同日午後九時半宮中ニ於テ宴会之催有之各国外務委員及隨員並当国駐劄外交官一同ハ其招ニ応シ參朝シ各自ハ謁見ヲ賜リ后テ立食ノ饗応有之候林公使ハ同日午後五時ニ於テ謁見ヲ了リ同公使夫人、本野公使、夫人及上原阪本兩隨員ハ同日夜兩陛下ヨリ謁見ヲ賜リ右ト同時ニ本官ハ當国外務大臣ヲ經テ兩陛下ヘ謁見被仰附候  
右及具報候 敬具

明治三十二年五月廿八日

在蘭 臨時代理公使 西 源四郎 (印)

外務大臣子爵 青木周藏殿

一〇三 明治三二年五月三十一日 蘭國駐劄有賀委員ヨリ  
青木外務大臣宛

萬國平和會議経過報告ノ件

千八百九十九年ラヘイ萬國會議報告第三

五月三十一日ラヘイ發

○各国全權ノ人選

各国ノ此ノ會議ニ對スル意向ハ其ノ全權ノ人選ニテモ略ホ推知セラレ候故之ニ注目スル事緊要ト存候、各国トモニ現任外務大臣ヲ除キテ第一等ノ外交官ヲ遣シタルハ明白ナル事實ニシテ是レ固ヨリ露帝ノ提議ニ重キヲ置キタル結果ト見ル可ク候、就中独逸全權ムンステル伯(巴里駐劄大使)合衆國全權ホワイト(伯林駐劄大使)英國全權サルボウンスフォルト(華盛頓駐劄大使)伊太利全權ニグラ伯(維納駐劄大使)土耳其全權トルカン、パンヤ(前外務大臣)西班牙全權テチュアン公(前外務大臣)ノ如キハ歴史ニモ其ノ名顯ハレ、世界屈指ノ外交家タル事疑ナシ、若シ更ニ上級ノ人物ヲ出タサムト欲セハ各国トモ外務大臣自ラ出馬スルノ外ナシ、例ヘハ英國ヨリハソールスベリー侯、独逸ヨリハビュロー大臣、伊太利ヨリハヴェノスタ伯等ノ如シ、果シテ然ルトキハ此ノ會議ヲ「コンフェレンス」萬國會議ト

延ニ於ケル魂胆ヲ探知スルニ不便ナルヘシトノ懸念モ有之候ト存候、露國駐在ノ公使ヲ以テ全權ニ充テタルハ日本、支那、波斯、ブルガリアニ限り申候、「ラヘイ駐在ノ各国公使ハ大抵第二全權ノ地位ニ居候」。仏蘭西カ外交家ヲ出タサス、ブルゼヨアノ如キ在野ノ政治家ヲ出タシタルモ大ニ意味アル事ト承候則チ現在ノ内閣ニ關係アル人物ニテハ露仏同盟ノアルカ故ニ露國ノ意旨ニ違フコト六ヶ敷候ヘトモ在家政治家ナレハ其ノ辺ノ斟酌必要ナラス、且自國ノ國會ヨリ攻撃ヲ受クル等ノ恐レモナキ為メト察セラレ候、例ヘハ會議中ニ於テアルサス、ロレーンノ問題起ラムカ、ブルゼヨアナレハ仏國公民ノ希望ヲ申立テ、独逸ト衝突ヲ起シ事六ヶ敷ナルトモ露國ハ現在ノ政府ヲ恨マサルヘシ、或ハ又遂ニアルサス、ロレーンノ問題ヲ起ス事ヲ得シテ止マシカ、國民ハ此會議ヲ機會トシテ宿昔ノ志ヲ達スル能ハサリシヲ遺憾トスヘキモ為メニ今ノ内閣ヲ恨マサルベシ。埃太利カ外交家ヲ出サズ、前ノ国防大臣ウエルゼルスハイム伯ヲ特派大使トシテ遣ハシタルモバルカン半島問題ニ關シ多少意味アルコト、存シ候。

之レヲ要スルニ独リ独逸ノ成ル可ク露國ニ同意セントスル意向アルノ外ハ各国トモニ此ノ會議ヲ重要ノモノト看做ス

称セスシテ「コングレス」萬國公會ト称スヘキ次第ニ有之候、然シ萬國公會ハ歐洲ノ地圖ニ変更ヲ及ホス如キ政治上ノ大事件ニ非サルヨリハ開カサル事ト承候、但シ「コンフェレンス」ナルカ故ニ委員ハ執レモ全權ヲ帶シ居ルニ拘ハラス、決議ハ本國政府ノ批准ヲ要スル儀ニ御座候。

露國ノ全權スタール男ハ駐英大使ニシテ該国外交官ノ筆頭ニ有之ロバノフ大臣死去ノ時モ外務大臣ニ拳ケラレムトシテ辞シタル人ニ御座候、併シ開會前後ノ挙動ヲ見ルニ餘ホ下老衰ノ態ニテ、更ニ意氣揚ラス候、其ノ経歴ニ於テ品格ニ於テ議長タルノ貫目ハ十分ニ具ハリ、皆々敬服致居候得共、露帝ノ意ヲ体シテ敏活ニ切テ舞ハスノ手腕ヲ振ハス、唯タ政治上困難ノ問題ヲ惹起セザル様ニ大事ヲ取ル一方ニ心カヲ注キ居ル様見受ケ候、サレバ此ノ如キ人物ヲ選出シタルニテ露國政府ノ意向モ能々相知レ申候也。

特ニ注意スヘキハ大國ノ中ニテ從來露國駐在ノ大使ニ全權ヲ授ケタルモノ一モ無キ事ニ有之候、是レハ從來露國ニ駐在シ、此ノ後モ露國ニ駐在スヘキ大使ニテハ萬一露國ノ提議ニ向テ反對ヲ唱フルノ必要生シタルトキ、後ノ感情ヲ害スルコトヲ避クル為メト奉存候(現ニ某地駐在日本公使ノ所見モ同様ナリ)或ハ又會議ニ臨ミ居リテハ聖比得堡朝ト同時ニ其議事ニ對シテハ成ルヘク進退ノ自由ヲ取り、自ラ拘束セサルニ注意シタル形跡現然ニ御座候。

各国全權ノ中ニテ仏ノブルゼヨア、伊ノニグラノ手腕ハ表面ニ現ハレ、之ニ次テ和蘭全權カルネベック(前外務大臣)及白耳義全權ベルナール(衆議院議長)ノ働キハ著シク眼ニ立テ申候、此四人中心トナリテ各般ノ事件ヲ纏メ居ルト申シテモ宜シキホドニ御座候

○開會以後ノ形勢

開會以後ノ進行順序ニテ秘密ニ屬セス、当地ニ於テ公然發表相成居候処ハ大要下文ノ通ニ御座候

五月十九日午前スタイル議長ノ旅館ニテ各国第一全權ノミ集會シテ自由協議會アリ、議事ノ順序、委員ノ組織等ヲ打合せタリ、此日ハ議題ニ上スベキ件々ニ付多少議論モ有之候ヒタル趣キナレトモ全ク秘密ニ附シアリ

五月二十日午前「ホイイス、テン、ホスシ」ニ於テ第一總會ヲ開キムラウイエフ大臣ノ第二章ヲ以テ議題トシ、苟モ同回章ニ列示シタル第一ヨリ第八マテノ事項ノ外ハ討議ニ上スコトヲ許サス、此八項ヲ三部ニ分ケ、之ヲ調査スル為メ三個ノ委員ヲ置クニ決ス、即チ第一委員ハ軍備休止及兵器制限ノ事、第二委員ハ赤十字條約ヲ海戰ニ適用スル事並

ニブルセルノ戦規宣言案ヲ修正スル事、第三委員ハ仲  
裁々判ノ事ナリ、委員長副委員長ノ指名ハ左ノ如シ

第一委員長ベルナード 副長カルネベック

第二委員長マルテンス教授 副長アスセル教授

第三委員長ブルゼヨア 副長ナシ

第一委員ハ陸軍海軍ノ二部ニ分チ、第二委員ハ赤十字條約  
及ブルセル宣言案ノ二部ニ分チアリ、第三委員ハ之ヲ二  
分セザルモ特ニ露國ヨリ提出ノ仲裁々判規則案ヲ調査スル  
為メ八名ノ専門委員ヲ設ケアリ、左ノ如シ

アスセル (和蘭) デカンブ (白耳義) エストルネル男

(仏) ルノール教授 (仏) ラマツシ教授 (壤) マルテン

ス教授 (露) オチエール (瑞西) ツオルン (独) (以上

五月廿九日會議通信局発表)

五月廿一日ハ日曜、廿二日ハ耶蘇天上祭ニテ會議ナシ、然  
レドモ各國全権間ニ交渉瀕繁ナリシニ相違ナシ、廿三日以  
後日々委員会ヲ開キ今日ニ至レリ、委員ノ報告案ヲ以テ総  
會ノ議事ニ附スルハ六月十日前後ナルヘシ、各部ノ委員ト  
モ勉メテ余波ニ涉ルコトヲ避ケテ逐條討議ニ従事シ、既ニ  
余程進行シ居レリ。

赤十字條約ヲ海戰ニ適用スル件ハ既ニ千八百六十八年ノ成  
案アリテ之ヲ修訂スルニ止マルヲ以テ比較的ニ容易ナリ、  
唯ク英吉利ノ諾否如何ニアリ彼レハ千八百七十三年中ニ瑞  
西政府ノ誘引ニ対シ峻拒セシ事實アレトモ又一方ヨリ見レ  
ハ英國トテモ大ニ利益ヲ得ル事ナレハ或ハ承諾スヘキカ若  
シ此ノ事成立セハ我カ日本赤十字社ノ如キハ現今陸軍ニ対  
スル準備ノ外ニ更ニ一大事業ヲ増加シ、各社員ノ奮発ヲ要  
スル更ニ一層ナルヘシ。ブルセル戦規宣言案モ成條アリ  
テ實際ハ各國トモ既ニ行ヒ居ル事ナレハ成立ハ疑ナシ。  
幸ニシテ今日マデ各國全権ノ間ニ軋轢衝突ナク、互ニ相讓  
ノ精神ヲ以テ議事ヲ進メツ、アルハ慶賀スヘシ、院外運  
動、否ナ會議外運動ハ多クアレトモ皆敬シテ遠サケラレツ  
、アリ、英國ノステード、埃國ノストナル男爵夫人ノ運動  
最モ盛ニシテ、之ニ次キアルミニヤ協會總代アリ、然レト  
モ公衆ヲ集メテ演説スルノ外殆ト何事ヲモ為シ得ヘキ形勢  
ナシ。  
兵器ノ改良ヲ制限スル事ニ関シテハ第一委員ヲ組織スル各  
國陸海軍派遣員ノ間ニ種々ノ奇談アル趣ニテ極メテ面白キ  
節モ有レト今ハ猶ホ天機漏シ難シ、他日ヲ待テ記述セハ大  
ニ列強ノ形勢ヲ判断スル一助トモ成ラムカ。

○各種問題ノ成行

ムラウエフ回章ノ八項ノ中ニテ最モ重大ノ關係アルハ軍備  
休止ノ問題ナリ、然レトモ此問題ニ付テハトモ各國ノ同  
意ヲ得難ケレハ、若シ露國ニ於テ強テ之レヲ徹底セシメン  
ト欲セハ此會議ハ為メニ分裂解散ノ不幸ヲ見ルベシトハ何  
人モ危フム所ナリシガ、其後露國ハ此問題ヲ以テ列國ヲ強  
ヒサルニ決シタルコト去ル十九日第一總會ニ於ケルスタ  
ル議長ノ演説及同時ニ聖比得堡ゼヨナルニ顯レタル御用社  
説ニ於テ顯ナリ、スタール議長ノ演説ニ於テ最モ重キヲ仲  
裁々判ニ置キ、次ニ重キヲ文明戦争ノ例規ニ置キ、軍備休  
止ノコトハ僅々二三言ヲ以テ之レヲ掩ヒタルノミ、其ノ本  
文ハ五月廿五日ノ倫敦タイムスニ見ヘタリ。  
仲裁々判ニ関シテハ露國ヨリ数十條ノ規則案ヲ提出シ、又  
英、伊、及ヒ合衆國ヨリモ提議ノ廉アリシコトハ會議通信  
局ノ公示セシ所ニシテ其ノ露國提案ナルモノモ当地刊行ノ  
「ヘット、ファデルランド」新聞五月三十日ノ紙面ニ其逐  
條ヲ載セタリ、然レドモ委員ニ於テ多少修正ヲ加フル管ナ  
レハ追テ報道スヘシ其ノ上多少ノ議論モアルヘキガ、要ス  
ルニ遂ニ一個ノ定案ヲ得ルニ至ルハ疑ヒナシ、サレハ此ノ  
會議ノ成果ハ重キヲ此ノ一事ニ置クヘキナルヘシ。

○雜事

女王ハ廿三日一旦還幸夕刻ヨリ各國全権ニ謁見ヲ賜ヒ次テ  
各委員ノ為メ宮中ニテ夜會ヲ開カセラレシカ翌朝直ニ出發  
シテ何処ヘカ赴カセ賜ヘリ。  
聖比得堡駐在ノ和蘭公使某(先年井上外務卿條約改正ノ時  
秘密ヲ漏シタル為メ歸國ヲ命セラレタル人ナリ)ハ平和會  
議ノ地ヲラヘイト定メラレタル以來頗ル得意ニテ他国外交  
官ニ對シテモ意氣甚タ揚リシガ、如何シケム先日願ニ依リ  
非戰ヲ命セラレタリ或ハツランズヴァール共和国ニ参列ノ  
權ヲ与フル事ニ對シ英國ヨリ故障ヲ申込ミタル機密事ヲ漏  
洩シタルニ原因スト云フ。  
今回ノ會議ニ関シ各國ノ有志協會ヨリ意見書又ハ著述ヲ各  
参列員ニ配付スルモノ積テ山ヲ成セリ、孰レモ目出度アリ  
難キ名論ナリ、其中ニ我帝國大学ノルボン教授ノ著ニ係ル  
戦争哲學モ見ヘタリ、最モ困難ナルハ宿料ノ高価ナリ、某  
國全権ハ四間ニテ一日百五十円ヲ払ヘリ、其他モ一日數十  
円ニ宛ラサルハ少ナシ到底我國ノ旅費規則ノ如キ支給高ニ  
テハ野宿干乾ノ外ナク候也